

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale

Mardi 1^{er} avril 2025 à 10 h 15, à Travers

<u>Présidence</u>	M. Stéphane Rosselet
<u>Participants</u>	62 membres avec droit de vote 9 représentants des organisations membres avec droit de vote 12 invités 2 membres d'honneur 2 représentants de la presse
<u>Excusés</u>	30 membres, membres d'honneur et invités
<u>Secrétaire du jour</u>	Mme Josée Sandoz

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2024
3. Rapports :
 - 3.1 de la présidence
 - 3.2 de la direction
4. Rapports financiers :
 - 4.1 comptes 2024
 - 4.2 des vérificateurs de comptes
 - 4.3 budget 2025
5. Elections complémentaires :
 - 5.1 au comité
 - 5.2 au comité-directeur
 - 5.3 de délégués
 - 5.4 d'un vérificateur-suppléant
 - 5.5 de membres d'honneur
6. Révision des statuts
7. Exposé de M. Francis Egger, USP
8. Divers

1. Ouverture

Le président souhaite la bienvenue à chacun. Il salue les invités, les membres d'honneur, les représentants des associations membres, les membres et la presse. La liste des excusés est en possession du secrétariat.

Sans remarque, l'ordre du jour proposé est adopté et l'assemblée se poursuivra comme prévu.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2024

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 de la présidence

M. S. Rosselet revient sur l'année écoulée en commentant les résultats des votations. Il évoque ensuite la révolte paysanne, le budget agricole fédéral 2025 qui n'a pas été raboté, l'enveloppe fédérale 2026-2029 qui est maintenue et le rapport Gaillard. Il revient également sur les élections communales et cantonales de ce début d'année 2025 avec un beau résultat pour la députation agricole. Il commente ensuite la vice-présidence de l'USP avec les nominations de Mme Anne Challandes et M. Damien Humbert-Droz.

Mme N. Stauffer, vice-présidente, évoque l'année écoulée en rappelant les aléas climatiques avec des phénomènes météorologiques extrêmes et des conditions favorisant le développement des maladies sur les cultures.

Elle rappelle que l'USPF est l'une des plus grandes associations faîtières féminines de Suisse. Elle aborde les activités de l'UPN avec, entre autres, l'assemblée de la faîtière en avril en présence de 250 participants, la participation à Fête la Terre avec un brunch puisque l'agriculture était à l'honneur, la contribution à la cueillette et au piquage de dahlias pour le char de la Fête des Vendanges, ainsi que la participation au corso.

Elle revient sur la remise des brevets et indique qu'avec 267 titres remis au niveau national, un nouveau record a été établi. Elle évoque ensuite la révision partielle du droit foncier rural en particulier les modifications visant spécifiquement à améliorer la situation des conjoints. Elle explique que l'USPF collabore cette année encore à l'élaboration de la PA 2030+.

Après 17 ans passés au comité central, dont 12 à la présidence, Mme Stauffer évoque le passage du témoin à deux co-présidentes : Mmes Aurélie Perrin et Armelle von Allmen. Elle remercie les instances locales, romandes et nationales et sa famille pour leur appui et leur présence. Elle remercie également les membres pour leur soutien lors des élections cantonales.

M. A. Gerber, vice-président, revient sur l'année écoulée avec une météo pas très clémente et un mildiou très présent. Il annonce que la présidence de Vignoble Suisse a été reprise par M. Damien Cottier, succédant ainsi à M. Jacques Bourgeois. Au niveau du marché des vins, la viticulture souffre un peu en particulier avec la vente relativement faible de l'œil-de-perdrix. Un gros souci sont les contrôles pour la cave. Il ressent un souhait de supprimer les petites entités avec des réglementations faites pour des multinationales. Cela devient de plus en plus pesant pour les petites structures.

3.2 de la direction

M. Y. Huguelit aborde les activités principales 2024. Il donne les chiffres du marché de bétail avec moins de bêtes. Au niveau de l'enseignement, l'activité est toujours importante avec 5 classes et environ 72 élèves. Il rappelle que la formation est en restructuration. Deux sessions ont été organisées en 2024 pour le cours bûcheronnage financées par le SFFN, la CNAV et les élèves.

Au niveau des assurances, 80 conseils portefeuille ont été donnés. Les séances de vulgarisation ont réuni 250 agriculteurs. Il explique le projet collectif de récupération des eaux de citerne au Val-de-Ruz et Parc Chasseral avec le soutien de la commune de Val-de-Ruz. Il revient sur la consultation concernant le train d'ordonnances et est reconnaissant de l'existence de la faîtière romande Agora qui fait un gros travail.

Il mentionne le plan climat Agro-Impact. C'est un gros travail pour les exploitants qui se sont lancés, mais c'est proactif et important. Il explique que le PDR de la vallée de la Sagne et des Ponts est dans la phase d'étude. Ces projets obligent les acteurs agriculteurs de se corréliser avec d'autres.

Il revient sur le mandat de suivi de la protection des troupeaux. Malheureusement, notre canton a les mêmes soucis que les autres cantons. Il mentionne la potentielle installation d'une meute sur notre territoire. Il déplore le modèle d'affaire de l'Office fédéral de l'environnement qui, une fois que les choses avancent et se mettent en place, réduit les moyens financiers. Nous devons vraiment travailler pour faire comprendre les réalités de nos exploitations au grand public.

Il explique ensuite l'imputation de la cotisation CNAV aux différents organismes. Il ressort que sur les fr. 10.50 perçus, seuls fr. 1.50 restent à la CNAV, le reste étant redistribué à l'USP, NVT, Agora, SAB, Agridea et la formation. Une comparaison avec les autres cantons romands est donnée.

La journée Agro-CNAV a eu lieu sur l'exploitation de la famille Stauffer à la Chaux-de-Fonds. Pour la Fête des Vendanges, le char a été à nouveau mis sur pied. L'agriculture était à l'honneur lors de Fête la Terre. Il remercie les différentes personnes engagées dans ces projets.

4. Rapports financiers

4.1 Comptes 2024

M. Y. Huguelit fait la lecture des comptes 2024 et les commente. Il n'y a pas de dotation provision cette année. Les provisions initiatives et votations ont été dissoutes (10'000+30'000), la provision "anniversaire" (20'000) également en lien avec Fête la Terre. Fr. 7'576.20 du fonds d'étude ont été attribués à l'étude pour les antennes téléphoniques des Ponts-de-Martel. Un bénéfice de fr. 8'613.07 est ainsi atteint.

Il prend ensuite le bilan et l'explique.

4.2 des vérificateurs de comptes

M. O. Porret lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

4.3 Budget 2025

M. Y. Huguelit commente le budget 2025 et remarque un bon apport dû au succès d'Agrisano. Le budget est estimé à fr. 2'377'160.- de charges pour fr. 2'379'571.- de produits, soit un bénéfice projeté de fr. 2'411.-.

Le budget et les comptes sont acceptés par les membres à l'unanimité.

5. Elections complémentaires

5.1 au comité

Sont démissionnaires : Mme Natacha Stauffer, MM. Heinz Baur, Christian Girardin et Vincent Wieland.

Sont candidats : Mme Armelle von Allmen, MM. Sébastien Maurer, Niki Guenat et Christophe Wieland.

Les candidats sont élus par applaudissements.

5.2 au comité-directeur

Sortants : Mme Natacha Stauffer et M. Christian Girardin. Sont candidats : Mme Armelle von Allmen et M. Sébastien Maurer.

Les candidats sont élus par acclamation.

5.3 de délégués

Délégués USP

M. Bastien Oppliger est démissionnaire. M. Christophe Ummel est proposé pour son remplacement.

M. Ummel est élu par applaudissements.

5.4 d'un vérificateur-suppléant

M. Y. Huguelit annonce que M. Olivier Porret est sortant.

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2025 se composera de MM. Bastien Oppliger, Christophe Simon-Vermot et Yaël Brunner, vérificateurs, M. Pierre-Alain Stauffer vérificateur-suppléant. Un deuxième vérificateur-suppléant est recherché.

M. Cyril Humbert-Droz est proposé et élu vérificateur-suppléant pour l'exercice 2025 par acclamation.

5.5 de membres d'honneur

Il est proposé que Mme Natacha Stauffer et M. Pierre-Ivan Guyot soient élus membres d'honneur pour leurs engagements sur lesquels le directeur revient.

Les membres élisent les membres d'honneur par acclamations.

6. Révision des statuts

M. Y. Huguelit il explique que le comité s'est penché sur cette révision et les organisations membres ont été consultées. Les textes ont été mis à disposition sur le site internet. Il revient sur quelques points proposés en révision afin que les statuts soient en adéquation avec la réalité actuelle.

Les membres approuvent la révision proposée à l'unanimité.

7. Exposé de M. Francis Egger, USP : "Avenir de l'agriculture suisse aujourd'hui et demain

M. F. Egger aborde les sujets d'actualité de l'USP. Il félicite les membres d'honneur, un ancien chef du service de l'agriculture, il n'a jamais vu ça, donc c'est signe d'une bonne entente. Il rappelle qu'il va quitter sa fonction. C'est M. Loïc Bardet qui va le remplacer dans l'équipe de direction de l'USP. Il transmet les salutations du président, M. Markus Ritter dont il aborde la non-élection au Conseil fédéral. Nous avons de la chance dans notre pays d'avoir une culture du dialogue. On voit que la gauche et les Verts sont plutôt centrés dans les villes, il faut absolument investir pour que ces gens ne soient pas déconnectés de la réalité agricole. Il faut maintenir une discussion et expliquer les réalités de la campagne.

Les agriculteurs constituent 2 % de la population, mais s'occupent de 50 % du territoire. Un tiers des thèmes du Parlement touche à l'agriculture. L'USP est financée par ses membres, donc les chambres d'agriculture. Il présente les thèmes prioritaires pour 2025. La vision du système de l'USP met l'exploitation au centre en assurant 60 % des paiements directs. Le rapport Gaillard veut faire des économies dans le budget de la Confédération. Il nous fait peur, car il voudrait changer la répartition entre les cantons et la Confédération et l'amener à 50-50. Actuellement, c'est 90-10. Il explique quelques projets de réforme du système des paiements directs dans la PA30 et aborde les champs d'action. Un thème de conflit avec la Confédération reste le revenu par unité de main-d'œuvre familiale qui ne fait que baisser depuis plusieurs années. Des prix équitables à la production à long terme sont un impératif. L'agriculture n'est pas responsable de l'augmentation des dépenses fédérales, donc nous n'avons pas à être impactés par des économies. Il explique l'initiative végi. Cette initiative touche notre manière de manger. Nous sommes déjà en train de mettre sur pied une alliance. Il mentionne la présence du loup et la maladie de la langue bleue. L'USP se doit de soutenir les éleveurs touchés. Il mentionne le problème de la gestion du territoire et les nombreux accords de libre-échange. Il donne quelques points de réflexion par rapport à sa vision après 40 ans d'activité.

8. Divers

Le président tient à féliciter Mmes Florence Leuba-Emery, Valentine Jeanneret, Aurélie Sarrio et Sonia Stähli pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne, MM. Armand Balanche, Virgile Barras, Amaël Ducommun, Sacha Montandon et Anthony Parel pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.

Le président remercie le personnel, les membres des comités et le directeur.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h30.

La secrétaire : Josée Sandoz